

Le choix

d'une résidence privée

pour aînés



Québec



Je choisis d'aller vivre en résidence
privée pour aînés!

Que dois-je faire?

Il existe plusieurs résidences privées pour aînés. **Les services offerts et les coûts sont différents d'une résidence à l'autre.** Portez-y une attention particulière. Osez poser vos questions. Ces résidences sont administrées par des entreprises privées, mais celles-ci doivent respecter de nombreuses normes et conditions pour obtenir un certificat de conformité qui leur permet d'accueillir des aînés.

Exemples de questions à se poser avant et pendant vos visites qui vous permettront de cibler une résidence correspondant à vos besoins et à votre situation financière.

J'identifie mes besoins d'aide personnelle

Est-ce que j'ai besoin de l'aide d'une autre personne pour :	Cochez si c'est un besoin	Inclus dans le prix		Coût supplémentaire si non inclus
		Oui	Non	
Manger				
Faire mes repas				
Prendre mes médicaments (incluant gouttes pour les yeux, crème, pompes, insuline, glycémies, etc.)				
Me faire des rappels (aller manger, prendre mes médicaments, etc.)				
Me laver à la débarbouillette				
Me laver au bain ou à la douche				
Me laver les cheveux et me peigner				
Me brosser les dents				
Faire ma barbe				
Aller à la toilette				
Changer ma culotte de protection				

M'habiller (incluant bas support, orthèses, etc.)				
Installer mes appareils auditifs				
Laver mes vêtements				
Me lever de ma chaise ou de mon lit				
Me déplacer dans mon logement				
Me déplacer lorsque je sors de mon logement				
Faire le ménage				

J'identifie les services qui sont inclus dans le prix

Service	Inclus dans le prix		Coût supplémentaire si non inclus
	Oui	Non	
Collations			
Repas (nombre de repas inclus dans le prix)			
Livraison des repas à la chambre			
Literie et entretien de la literie			
Meubles			
Espace d'entreposage			
Ligne téléphonique			
Câble			
Internet			
Transport			
Accès à un stationnement			
Activités			

J'identifie mes besoins de sécurité et d'accessibilité

Besoin	Cochez si c'est un besoin	Disponible		Questions à poser
		Oui	Non	
Infirmière				Est-ce qu'elle est présente jour-soir-nuit? Est-ce qu'elle est présente chaque jour?
Médecin				Est-ce que mon médecin de famille fait des visites à cette résidence?
Pharmacie				Est-ce que ma pharmacie livre les médicaments à cette résidence?
Préposée				Est-ce qu'elle fait des tournées la nuit?
Cloche d'appel				Est-ce qu'il y a une cloche d'appel à la salle de bain? Est-ce qu'il y a une cloche d'appel près de mon lit?
Bracelet de télésurveillance				Est-ce que la résidence possède un système de surveillance avec bracelet?
Barres d'appui à la salle de bain				
Main courante au corridor				
Environnement accessible pour fauteuil roulant				
Équipements (banc de bain, marchette, etc.)				
Ascenseur				
Système d'interphone à l'entrée (portes codées)				
Détecteur de fumée, gicleurs, système de caméra				

Autres questions

- Est-ce que la résidence visitée possède son certificat de conformité?
- Est-ce que je peux avoir un animal de compagnie?
- Est-ce qu'il y a un règlement concernant le tabac et l'alcool?
- Quels sont les services à proximité (épicerie, pharmacie, etc.)?
- Quelles sont les activités de loisirs?
- Quelles sont les règles lors d'une absence prolongée (ex. : hospitalisation)? Est-ce que la résidence accorde un crédit pour les repas et les services que je n'ai pas utilisés?
- Quelle est la procédure si j'ai besoin de modifier des services (augmenter ou diminuer)?

J'identifie mes ressources financières

Un crédit d'impôt allant jusqu'à 35 % du coût des services peut vous être accordé par Revenu Québec. Informez-vous au responsable des résidences que vous visiterez. D'autres crédits peuvent également vous être accordés, comme un crédit lors de séparation involontaire ¹. Informez-vous auprès de Revenu Québec au 1 800 267-6299 ou de Revenu Canada au 1 800 959-7383.

Revenus	Dépenses
Pension du Canada (Sécurité de la vieillesse)	Coût de la résidence
Retraite Québec	Coût supplémentaire pour l'aide personnelle
Supplément de revenu garanti	Coût supplémentaire pour les services
Crédit d'impôt auquel j'aurai droit	Médicaments
TPS/TVQ	Produits personnels (shampooing, savon, culottes d'incontinence, etc.)
Autres (placements, pension américaine, etc.)	Assurances
	Coiffure
	Dettes (emprunts, cartes de crédit, etc.)
	Autres
TOTAL DES REVENUS	TOTAL DES DÉPENSES

1. La séparation involontaire est un mécanisme mis en place par le gouvernement fédéral. Il permet à des conjoints mariés ou unis de fait, ne pouvant plus vivre ensemble pour des raisons de santé, d'accéder à certains bénéfices économiques.

Je déménage

Le bail

Vous devrez signer un bail lors de votre arrivée dans votre nouvelle résidence. Le bail est un contrat entre vous et la résidence privée dans laquelle vous demeurerez et ce contrat est encadré par des lois. Si, dans le prix de base, vous avez négocié des services additionnels par rapport aux services déjà compris, vous devez exiger qu'ils soient indiqués dans le bail.

Il est important de savoir qu'on ne peut pas mettre fin à un bail n'importe comment, même si c'est votre état de santé qui vous oblige à déménager. Informez-vous des règles relatives à la cession du bail auprès de la personne responsable de la résidence privée. Vous pouvez également contacter la Régie du logement au 1 800 683-2245 ou visiter le www.rdl.gouv.qc.ca.

Changement d'adresse

Prenez note que Postes Canada offre un service payant permettant de réacheminer tout votre courrier à votre nouvelle adresse. Vous devez tout de même effectuer tous vos changements d'adresse.

Quelques exemples :

- Service québécois de changement d'adresse : **1 877 644-4545**
- Agence du revenu du Canada et Élections Canada : **1 800 959-7383**
- Anciens combattants du Canada : **1 866 522-2122**
- Abonnements aux journaux ou magazines
- Assurances auto et habitation
- Cartes de crédit, institution financière
- Médecin et clinique médicale, pharmacie, dentiste
- Commission scolaire (taxes scolaires)
- Câble, téléphone, fournisseur d'électricité ou de gaz

Je souhaite demeurer chez moi ou je suis en résidence!

Où puis-je trouver de l'aide?

Saviez-vous qu'il existe plusieurs services et ressources pouvant contribuer à votre maintien à domicile ou pour bonifier les services en résidence privée pour aînés? Certains services sont admissibles à un crédit d'impôt. Il existe dans chaque région des organismes qui peuvent vous aider à accomplir vos activités quotidiennes.

Voici un tableau qui peut vous guider sur la façon d'y avoir accès par le service d'information référence des organismes communautaires en composant le **2-1-1** ou par le service Info-Social en composant le **8-1-1**. Les organismes peuvent vous fournir des renseignements concernant les crédits d'impôt disponibles. Vous pouvez également contacter Revenu Québec en composant le 1 800 267-6299.

Exemples de besoins	Entreprises privées	Organismes communautaires  2-1-1	Info-Social  8-1-1
Entretien ménager/entretien extérieur		√	
Accompagnement pour commissions		√	
Visites et appels d'amitié		√	
Bracelet de télésurveillance/détecteur de chutes	√		√
Préparation/livraison de repas	√	√	
Lessive		√	
Services d'aide à la personne (hygiène, habillement, etc.)		√	√
Services de répit pour les proches aidants		√	√
Transport		√	
Services de rappel téléphonique (sécurité, prise de médicaments, etc.)		√	√
Services professionnels (infirmière, travailleur social, ergothérapeute, physiothérapeute, nutritionniste, etc.)			√

Pour plus d'information

- Registre des résidences privées pour aînés : **k10.pub.msss.rtss.qc.ca**.
- Contactez votre CLSC pour avoir la liste des résidences privées pour aînés de votre territoire.
- Guide du locataire aîné en résidence privée (publication de l'Association coopérative d'économie familiale Rive-Sud de Québec au coût de 2 \$):
 - Amiante-Beauce-Etchemins : **1 888 338-4755**
 - Rive-Sud de Québec : **1 877 835-6633**



**Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches**

Québec 

www.cisss-ca.gouv.qc.ca